

# Scarron, Abrégé de comédie ridicule de Matamore : remarques philologiques sur ses trois éditions récentes

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Scarron, Abrégé de comédie ridicule de Matamore : remarques philologiques sur ses trois éditions récentes. FRACAS, Groupe de recherche sur la langue et la littérature françaises du centre et d'ailleurs (Tokyo), 2017, 52, pp.1-17. halshs-01469256v3

**HAL Id: halshs-01469256**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01469256v3>**

Submitted on 24 Feb 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRACAS

numéro 52

le 16 février 2017

Groupe de recherche  
sur la langue et la littérature françaises  
du centre et d'ailleurs  
(Tokyo)

contact : [revuefracas2014@gmail.com](mailto:revuefracas2014@gmail.com)

Scarron, *Abrégé de comédie ridicule de Matamore* :  
remarques philologiques sur ses trois éditions récentes

Takeshi MATSUMURA

*Les Boutades du Capitan Matamore et ses comédies* de Paul Scarron ont été publiées en 1647 à Paris, chez Sommaville et chez Quinet. Elles contiennent aux pages 90-118 un *Abrégé de comédie ridicule de Matamore en vers burlesques & sur une mesme rime*. Ce texte est composé de 486 vers octosyllabiques rimant toujours en *-ment*. Pour satisfaire aux exigences métriques, l'auteur a eu recours à de nombreux mots remarquables. À ce titre, l'œuvre mérite d'être étudiée par les lexicographes. Pour ce faire, on dispose de trois éditions récentes, qui s'appellent toutes *Théâtre complet*. Laquelle sera digne d'être prise comme texte de référence ? Pour répondre à la question, jetons un coup d'œil rapide sur ces publications modernes.

\* \* \*

La première en date du *Théâtre complet* de Scarron est due à Barbara Sommovigo<sup>1</sup>, qui l'a publié en 2007. Comme elle a choisi de s'appuyer sur l'édition originale de chaque pièce, l'éditrice a pris comme base l'édition des *Boutades* de Sommaville, plus précisément l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de France<sup>2</sup>. D'après les principes énoncés aux pages xxxvii-xxxviii, elle a conservé l'orthographe ancienne<sup>3</sup>, tout en modernisant la ponctuation et en corrigeant tacitement les fautes « évidentes »<sup>4</sup>. Alors qu'elle amende celles-ci sans nous en avertir, elle dit qu'elle a signalé les corrections portant sur l'addition, l'omission ou la substitution d'un ou de plusieurs mots. Ces principes sont-ils heureux ? Et sont-ils bien observés dans l'édition elle-même ? Il me semble que le résultat laisse un peu à désirer. Voici une liste sommaire d'imperfections que j'ai relevées en parcourant son édition de l'*Abrégé* :

1-01) p. 255, première ligne : *SCENE I* est une modification implicite de l'éditrice, car l'édition de 1647, p. 90 donne *SCENE PREMIERE*.

1-02) p. 257, vers 75, *Tu parles irregulierement* : la leçon de l'édition de 1647, p. 95, *Tu parle irregulierement* est considérée comme une coquille manifeste et corrigée

<sup>1</sup> Paul Scarron, *Théâtre complet*, Édition critique avec introduction, notes et glossaire par Barbara Sommovigo, Ghezzano, Felici, 2007, xxxviii + 980 pages. L'*Abrégé* se lit aux pages 254-270. Pour les comptes rendus, voir Chiara Rolla, *Studi Francesi*, 53, 2009, p. 165 et 390 ; Jean-Marc Civardi, *XVII<sup>e</sup> siècle*, 62, 2010, p. 562-563.

<sup>2</sup> Rés. Yf. 266 ; disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k70409m>.

<sup>3</sup> Mais elle distingue *i* et *j*, *u* et *v* et transforme (pour des raisons inexplicées) les exclamations *hé*, *et*, *ô*, *ha*, etc. en *eh*, *oh*, *ah*.

<sup>4</sup> C'est une notion très dangereuse, comme on le verra dans un instant.

tacitement en *Tu parles irregulierement*, mais l'ajout d'un *s* donnant au vers une syllabe de trop, la correction était nuisible. Sur cette question, il faudrait relire ce que dit Ferdinand Brunot<sup>5</sup>. Pour un autre cas similaire, voir ci-dessous la remarque 1-05 sur le vers 129. Si l'éditrice s'était donné la peine de signaler toutes ses interventions, elle aurait permis aux lecteurs de réfléchir sur leur bien-fondé. Dans l'état actuel, ils risqueraient fort de s'imaginer que Scarron ou l'imprimeur a écrit par mégarde un vers faux.

1-03) p. 258, vers 92, *Oh, vieille garce d'Allemand* : la leçon de 1647, p. 96 *vielle garce* a été remplacée par *vieille garce* sans avertissement. L'éditrice a sans doute considéré fautive la forme *vielle*, mais elle n'est pas impossible à l'époque et on la retrouve encore à la fin du 17<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>.

1-04) *ibid.*, vers 94, *Declare-moy naïvement* : *naïvement* est à lire *naïvement* avec tréma si l'on suit la graphie de l'édition de 1647, p. 96.

1-05) p. 259, vers 129, *Que tu t'en ailles habillement* : *Que tu t'en aille habillement* de l'édition de 1647, p. 98 est considéré comme une erreur évidente et remplacé tacitement par *Que tu t'en ailles habillement*. Le résultat est un vers faux, comme on l'a vu dans la remarque 1-02 sur le vers 75.

1-06) *ibid.*, vers 153, *A cause de l'habillement* : ce vers est le résultat d'une correction tacite, car l'édition de 1647, p. 99 donne *Qu'a cause de l'habillement*. La conjonction *qu'* étant un mot, l'éditrice n'aurait-elle pas dû signaler son intervention si elle observait ses principes énoncés à la page xxxviii ? Sans doute a-t-elle jugé que l'auteur ou l'imprimeur s'est trompé quand il a écrit aux vers 150-156 de la manière suivante (je les cite d'après l'édition de 1647 en distinguant *i* et *j* et en soulignant quelques mots) :

<i>Je sçay que genereusement</i>	150
Quand bien elle eust en vous blasmant	
Faict encore plus pirement,	
<i>Qu'à cause de l'habillement</i>	
Et de son sexe assurement	

<sup>5</sup> Voir Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, t. III, *La formation de la langue classique 1600-1660*, Paris, Colin, 1922 ; réédition, Paris, Colin, 1966, p. 318.

<sup>6</sup> Voir par exemple François Mauriceau, *Observations sur la grossesse et l'accouchement des femmes, et sur leurs maladies & celles des enfans nouveau-nez* (Paris, chez l'Auteur, 1694) : « Le 4 Avril 1676 j'ay accouché une *vielle fille* de trente cinq ans, qui estant grosse de deux enfans masles, avoit si bien celé sa grossesse, sous le pretexte d'une tres-grande devotion, dont elle avoit fait profession durant toute sa vie, que feignant toûjours d'estre hydropique jusques au jour de son accouchement, elle avoit trompé plusieurs Medecins [...]. » (p. 126 ; c'est moi qui souligne).

Vous eussiez glorieusement  
Supporté son jargonement.

155

On voit que la conjonction *que* apparaît deux fois : au vers 150 (*Je sçay que...*) et au vers 153 (*Qu'à cause de...*). Cette redondance que l'éditrice a jugée erronée n'est pourtant pas une faute, car c'est un phénomène qui parfois se produit quand un élément assez long s'interpose entre la proposition principale et la proposition subordonnée<sup>7</sup>. Certes dans ses *Remarques sur la langue française* parues en 1647, Vaugelas<sup>8</sup> a critiqué cette répétition, mais en publiant ses *Boutades* dans la même année, Scarron a très bien pu suivre l'habitude ancienne, qu'en 1656 encore Pascal n'a pas abandonnée tout à fait<sup>9</sup>. Ainsi, il me semble peu justifié d'obéir à Vaugelas et de supprimer sans avertissement la conjonction au vers 153.

1-07) p. 260, vers 177, *Un grotesque frettement* : la graphie *crotisque* de l'édition de 1647, p. 101 est corrigée tacitement en *grotesque*. L'éditrice a-t-elle tenu la forme de l'imprimé pour une coquille évidente ? Pourtant, *crotisque* et *grotesque* ont coexisté au 16<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle comme nous le rappelle Georges Couton dans sa note<sup>10</sup> sur le vers 720 de *L'illusion comique* de Corneille : « Du crotisque récit de vos rares exploits<sup>11</sup> ». Puisque l'éditrice de Scarron a affirmé

<sup>7</sup> Voir par exemple Maurice Grevisse et André Goosse, *Le Bon Usage*, 16<sup>e</sup> édition, Louvain, De Boeck Supérieur, 2016, § 1078, c, Historique où, à côté d'une occurrence de Commynes, est cité un exemple de Malherbe. C'est sa lettre à Peiresc du 20 janvier 1608 : « *Je lui dis que* quand il vous voudrait écrire, *qu'il* m'envoyât ses lettres et que je les ferais tenir » (Malherbe, *Œuvres*, Édition présentée, établie et annotée par Antoine Adam, Paris, Gallimard, 1971, Bibliothèque de la Pléiade, p. 394 ; c'est moi qui souligne). Pour plus d'exemples, voir A. Haase, *Syntaxe française du XVII<sup>e</sup> siècle*, Nouvelle édition traduite par M. Obert, Paris, Delagrave, 1935, § 136B et Ferdinand Brunot, *op. cit.*, p. 654, note 1.

<sup>8</sup> Claude Favre de Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, Édition critique avec introduction et notes par Zygmunt Marzys, Genève, Droz, 2009, p. 721, Remarque 465.

<sup>9</sup> Voir *Les Provinciales*, *Quatorzième lettre*, le 23 octobre 1656 : « Je vous déclare donc qu'il entend simplement que si l'on peut garder son écu sans tuer le voleur, on ne doit pas le tuer ; mais *que*, si l'on ne peut le garder qu'en tuant, encore même qu'on ne coure nulle risque de la vie, comme si le voleur n'a point d'armes, *qu'il* est permis d'en prendre et de le tuer pour garder son écu ; et qu'en cela on ne sort point selon lui de la modération d'une juste défense. » (Pascal, *Œuvres complètes*, Édition présentée, établie et annotée par Michel Le Guern, t. I, Paris, Gallimard, 1998, Bibliothèque de la Pléiade, p. 740 ; c'est moi qui souligne). La citation qu'A. Haase a faite de ce passage dans son ouvrage cité, p. 370 est un peu tronquée.

<sup>10</sup> Voir Corneille, *Œuvres complètes*, Textes établis, présentés et annotés par Georges Couton, t. I, Paris, Gallimard, 1980, Bibliothèque de la Pléiade, p. 1436, note 1 de la page 644. Dans sa « Note sur la présente édition », l'éditeur nous apprend du reste que tout en modernisant l'orthographe, il a conservé « une forme qui a été courante » (p. xcvi) à l'époque pour certains mots comme *apprentif*, *coral*, *courre*, *crotisque*, *intrigue*, etc. Voir aussi le *Französisches Etymologisches Wörterbuch* (Bâle, etc., Zbinden, etc., 1922-2002, 25 vol. ; je désigne ce dictionnaire par FEW) de Walther von Wartburg, t. 2, p. 1384b, s.v. *crypta*.

<sup>11</sup> Cette occurrence est enregistrée par le *Trésor de la langue française* (Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. ; je désigne ce dictionnaire par TLF) de Paul Imbs, s.v. *grotesque*.

que l'orthographe de son texte de base n'a pas été modernisée, la leçon de l'édition de 1647 aurait dû être conservée.

1-08) p. 262, vers 224, *Elle choisisse joliment* : ce vers se lit dans l'édition de 1647, p. 103 avec la conjonction *que* : *Qu'elle choisisse joliment*. C'est le même cas que le vers 153, signalé ci-dessus dans la remarque 1-06. La conjonction *que* qui apparaît en 220 est répétée en 224 parce qu'un élément accessoire occupe plusieurs vers. La phrase est en effet très longue. Je cite les vers 213-226 d'après l'édition de 1647 tout en modifiant la ponctuation et en soulignant quelques mots :

<i>Vous luy direz élegamment</i>	
<i>De vous oster benignement</i>	
<i>D'un bruit, duquel sinistrement</i>	215
<i>Ne peut sortir apertement</i>	
<i>Sinon qu'un embarrasement,</i>	
<i>Qui, peut-estre, mortellement</i>	
<i>Vous priveroit de sentiment ;</i>	
<i>Que pour finir brièvement,</i>	220
<i>A qui<sup>12</sup> tumultueusement</i>	
<i>Vous force ambitieusement</i>	
<i>A vous quereler folement,</i>	
<i>Qu'elle choisisse joliment</i>	
<i>Celuy qui plus poupinement</i>	
<i>Luy touche l'ame doucement.</i>	225

Comme on le voit, le verbe *dire* du vers 213 est suivi de deux constructions différentes : d'une part la préposition *de* + infinitif au vers 214, et de l'autre la conjonction *que* + subjonctif aux vers 220 et 224. Pour ne pas perdre de vue cette syntaxe, il vaudrait mieux mettre au vers 219 un point-virgule et non pas un point comme le fait l'éditrice.

---

<sup>12</sup> En explicitant en note son intervention, Barbara Sommovigo remplace *A qui* par *Ce qui* d'après l'édition de 1775, mais si le pronom relatif est employé sans antécédent (sur cet emploi, voir Maurice Grevisse et André Goosse, *op. cit.*, § 715 ; Nathalie Fournier, *Grammaire du français classique*, Paris, Belin, 2002, § 300) et qu'il soit possible de comprendre « à celle qui vous force... », il ne sera peut-être pas nécessaire d'adopter la leçon tardive, qui a l'air d'une lecture trop facile. Un exemple de cet emploi se retrouve dans *L'Escolier de Salamanque* de Scarron, IV, 2 (en soulignant je cite d'après l'édition publiée en 1655 par Antoine de Sommerville, Paris, p. 56) : « L'estafillade est rare, & faite en simetrie ; Elle luy sied fort bien, & par tout passeroit Pour estre naturelle à *qui* ne le sçauroit. » (passage correspondant aux vers 1076-1078 de l'édition de Barbara Sommovigo, p. 504).

1-09) p. 268, après le vers 434, *BEAULIEU et BEAUCHASTEAU*, / *ensemble* : la rubrique de l'édition de 1647, p. 114 est *Tous deux* et non pas *ensemble*, et elle est mise avant les noms des deux personnages. D'où vient cette substitution tacite ? Est-elle basée sur quelque édition ancienne ? Pourtant la leçon de 1647 ne paraît pas fautive.

1-10) p. 269, vers 444, *Ah, Monsieur, un amandament* : la leçon de l'édition de 1647, p. 115 *un amandement* est imprimée ici *un amandament*. Est-ce une coquille introduite par Barbara Sommovigo à partir de l'italien *ammendamento* ? Comme elle n'a pas explicité en note son intervention ni repris le mot dans son glossaire, on ne voit pas trop quel sens elle donne au mot *amandament*. La leçon de l'imprimé devra être conservée.

1-11) *ibid.*, vers 457, *Allez, joiÿssez pleinement* : la graphie *plainement* de l'édition de 1647, p. 116 est remplacée dans l'édition moderne par *pleinement*. L'éditrice a-t-elle considéré la leçon de l'imprimé comme une coquille évidente ? Pourtant les graphies *plainement* et *pleinement* coexistaient à l'époque. Quoique le FEW, t. 9, p. 60b, s.v. *plenus* n'enregistre *plainement* que dans un roman en prose du 13<sup>e</sup> siècle, il n'est pas difficile d'en trouver des occurrences plus récentes. Par exemple, dans l'édition in-12 de *La Mort de Pompée* de Corneille, publiée en 1644 par Antoine de Sommaville et Augustin Courbé<sup>13</sup>, on trouve à la fois *pleinement* et *plainement*. Alors que la première graphie se lit dans le texte de Corneille, V, 4, vers 1683-1686<sup>14</sup>, le *Privilège du roi* nous donne la seconde graphie : « plainement & paisiblement » (p. 100). Il me semble donc peu pertinent de juger erronée la graphie *plainement* de l'édition de 1647 et de la corriger tacitement.

Ainsi, le texte de l'*Abrégé* proposé par Barbara Sommovigo n'est pas tout à fait sûr et l'on est obligé de le collationner sans cesse avec l'édition de 1647 pour vérifier sa lecture. Quant au glossaire de 74 pages qui termine son volume, il ne reprend que 22 mots de l'*Abrégé* : *acariastrement* (248), *coquin* (361), *coquinement* (369), *diable (aller au –)* (449), *diablement* (58), *facondement* (171), *friponnement* (176), *garnement* (62), *lourdault* (338), *marault* (342), *maussadement* (249), *monument* (46 ; 91), *muguteau* (409), *nompareillement* (338), *pagnotte* (423), *parbleu* (21 ; 403), *poltronnement* (386), *quereler* (223), *tarabuster* (115), *trongne* (71), *ventre* (78 ; 376 ; 401), *ventre-bleu* (114). Cette liste n'est-elle pas un peu courte ? De plus, comme l'éditrice ne se réfère ni au TLF ni au FEW, elle ne donne aucun renseignement historique sur ces mots enregistrés.

<sup>13</sup> Disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6578719b>.

<sup>14</sup> « Mais il est juste qu'après tant de sanglots A ses Manes errants nous rendions le repos, Qu'un bucher allumé par ma main & la vostre Le vange pleinement de la honte de l'autre » (p. 92). La numérotation des vers suit celle de l'édition procurée par Georges Couton, *op. cit.*, p. 1131.

Cette absence de culture ou de curiosité lexicographiques semble être assez répandue chez les dix-septémistes.

\* \* \*

La deuxième publication récente du théâtre de Scarron a vu le jour deux ans après celle de Barbara Sommovigo. Datée de 2009, elle est due à Véronique Sternberg<sup>15</sup>. Ce sont deux gros volumes de 1256 pages (la pagination est continue), publiés dans la célèbre collection « Sources classiques » que dirige Philippe Sellier<sup>16</sup>. Toutes les œuvres théâtrales de notre auteur sont éditées d'après la dernière édition parue de son vivant et la première édition pour les pièces posthumes. Les textes contenus dans *Les Boutades du Capitan Matamore et ses comédies* y sont tous repris d'après l'édition de Somnaville parue en 1647<sup>17</sup>, et *l'Abrégé de comédie ridicule de Matamore en vers burlesques & sur une mesme rime* occupe les pages 366-385. Les principes qui ont guidé l'éditrice pour son travail sont différents de ceux de la publication précédente. En effet, contrairement à son prédécesseur, elle a modernisé l'orthographe en suivant les « codes<sup>18</sup> » de la collection, tandis qu'elle a conservé la ponctuation et signalé dans le texte et en notes toutes les modifications qu'elle a introduites dans les signes de ponctuation de l'imprimé. Signalons aussi qu'à la fin du deuxième volume se trouvent une « Annexe grammaticale<sup>19</sup> », un glossaire de moins de 20 pages<sup>20</sup> et une bibliographie ainsi que deux index : celui des noms de personnes et de lieux et celui des œuvres et des personnages.

Le texte de *l'Abrégé* qui est proposé dans cette publication vendue à un prix dissuasif mérite-t-il notre confiance ? Il faut dire qu'il est plus problématique que celui de l'édition qu'on vient de voir, car bien qu'omettant celle-ci dans sa bibliographie,

<sup>15</sup> Paul Scarron, *Théâtre complet*, Édition établie et présentée par Véronique Sternberg, 2 vol., Paris, Champion, 2009, 1256 pages.

<sup>16</sup> Ce qui explique sans doute que le nombre de recensions de cette publication est plus important que pour les deux autres éditions. Voir Roland Guillot, *Kritikon Litterarum*, 37, 2010, p. 155-156 ; Volker Kapp, *Papers on French Seventeenth-Century Literature*, 37, 2010, p. 475-478 ; Monica Pavesio, *Studi Francesi*, 54, 2010, p. 357-358 ; Michael Hawcroft, *French Studies*, 65, 2011, p. 241-242 ; Jean-Marc Civardi, *XVII<sup>e</sup> siècle*, 66, 2014, p. 177-179. Voir aussi Sabine Gruffat, « Les jongleries théâtrales de Paul Scarron », dans *Acta fabula*, 10-5, 2009, consultable sur le site suivant : <http://www.fabula.org/acta/document5055.php>.

<sup>17</sup> Ce qui est signalé à la page 57 de l'édition de Véronique Sternberg.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>19</sup> Qui aborde 82 points syntaxiques ou lexicales en renvoyant surtout à l'ouvrage cité de Nathalie Fournier.

<sup>20</sup> Qui contient très peu de renvois au texte, ce qui est un grave défaut ; voir ci-dessous un des commandements de Kurt Baldinger. Malgré la condamnation de celui-ci, c'est une pratique assez répandue. On peut en citer comme exemple Paul Scarron, *Le Gardien de soy-mesme (1655)*, Thomas Corneille, *Le Geolier de soy-mesme (1656)*, Introduction et notes par Élisabeth Montet, Préface de Georges Forestier, Toulouse, Société de littératures classiques, 1995 ; *id.*, *Le Roman comique*, Édition critique par Claudine Nédelec, Paris, Classiques Garnier, 2011.

Véronique Sternberg semble l'avoir suivie plus fidèlement que l'édition de 1647. Ce faisant, elle ne se rendait pas compte que leurs principes étaient différents : elle a voulu conserver la ponctuation tout en modernisant l'orthographe, tandis que l'éditrice italienne a tenu à réviser la ponctuation tout en conservant l'orthographe. Pour étayer mon hypothèse, je soumetts d'abord des remarques sur les deux premières pages de l'édition de l'*Abrégé* procurée par Véronique Sternberg (p. 366-367). Elles ne manqueront pas d'inquiéter les lecteurs :

2-01) p. 366 : la liste des personnages et l'indication sur la scène qui sont données en tête de la pièce par l'éditrice sont absentes de l'édition de 1647. Pourtant elle passe le fait sous silence et tout en les imprimant, elle ne dit pas d'où elle les a tirées. Curieusement, la même liste des personnages et la même indication sur la scène se retrouvent dans l'édition de Barbara Sommovigo, p. 254, où elle nous apprend en note qu'elle les a prises à l'édition de 1775 et qu'elle y a corrigé une erreur : *ANGELIQUE* qui était présentée erronément comme *Fille de Beaulieu* devient *Fille de Bonniface* dans son édition. La liste donnée par Véronique Sternberg reproduit cette correction, encore qu'il manque toute indication sur sa source (l'édition de 1775 ou celle de 2007 ?). Tout se passe comme si l'éditrice de 2009 a recopié la page 254 de son prédécesseur immédiat sans avoir pris en considération les notes infrapaginales.

2-02) *ibid.*, *SCENE I* : c'est une modification implicite de l'éditrice, car l'édition de 1647, p. 90 donne *SCENE PREMIERE*. Comme on l'a vu dans la remarque 1-01, cette modification a été introduite par Barbara Sommovigo, p. 255.

2-03) *ibid.*, vers 3, *Tout ce qui, spécifiquement* : la virgule après *qui* est absente de l'édition de 1647, p. 90 mais elle est introduite par Barbara Sommovigo, p. 255. L'édition de Véronique Sternberg qui a pour principe de conserver la ponctuation de l'imprimé la corrige en fait et sa correction est la même que celle de son prédécesseur immédiat, sans qu'aucun avertissement soit donné sur ce point.

2-04) *ibid.*, vers 6, *Le plaisir, que charnellement* : il en va de même pour la virgule qu'on lit après le mot *plaisir*. Elle n'était pas dans l'édition de 1647, p. 90 mais l'édition italienne, p. 255 l'a ajoutée selon un certain sentiment linguistique. L'édition française qui devait reproduire la ponctuation de l'imprimé a adopté cette correction, mais elle ne nous apprend pas que cette virgule est une invention du 21<sup>e</sup> siècle.

2-05) *ibid.*, vers 7, *L'on savoure parfaitement* : l'édition de 1647, p. 91 donnait une virgule à la fin, mais on ne la retrouve ni dans l'édition de Barbara Sommovigo, p. 255 ni dans celle de Véronique Sternberg. Celle-ci ne fournit pourtant aucun renseignement sur ce point.

2-06) p. 367, vers 16, *Lui dire, familièrement* : la virgule après *dire* n'existait pas dans l'édition de 1647, p. 91. Elle a été ajoutée par Barbara Sommovigo, p. 255. Véronique Sternberg la lui reprend sans indiquer qu'elle a modifié son texte de base ni qu'elle a suivi son prédécesseur immédiat.

2-07) *ibid.*, vers 17, *Mais fort affectueusement* : l'édition de Véronique Sternberg met une virgule après *affectueusement*, mais ce signe de ponctuation manque dans son texte de base, p. 91. Par contre, il a été introduite par Barbara Sommovigo, p. 255. On peut se demander pourquoi l'éditrice de 2009 n'a pas mis en évidence son intervention et l'existence de la source de sa correction.

2-08) *ibid.*, vers 24, *C'est un faiseur d'égorgement* : l'édition de Véronique Sternberg met un point à la fin, mais on lit une virgule dans son texte de base, p. 91. Le point a été ajouté par Barbara Sommovigo, p. 255. Il est curieux que l'éditrice de 2009 ne dise rien sur son intervention.

2-09) *ibid.*, vers 28, *Beau Soleil qui divinement* : l'édition de 1647, p. 91 avait une virgule à la fin, mais elle est supprimée dans l'édition de Barbara Sommovigo, p. 255 et aussi dans celle de Véronique Sternberg. Celle-ci passe sous silence la modification qu'elle a introduite dans son modèle.

2-10) *ibid.*, vers 30, *Beauté de qui l'agrément* : la leçon de 1647, p. 92 *l'agrément*, que naturellement n'a pas modifiée Barbara Sommovigo, p. 255, a été modernisée par Véronique Sternberg et son édition donne *l'agrément*. Mais le vers ainsi fait n'a que sept syllabes. Dans son introduction, elle disait que tout en modernisant l'orthographe, elle avait « conservé la forme ancienne de certains mots, dont la graphie moderne modifiait le compte des syllabes » (p. 59-60). On aimerait bien savoir comment elle a compté les syllabes du vers 30.

Aurait-on besoin de poursuivre l'examen ? Sans une liste complète d'imperfections de l'édition de Véronique Sternberg qui serait trop longue, on aura compris au moins que sa ponctuation est loin d'être fidèle à l'édition de 1647. En laissant à chacun le soin de répertorier tous les signes de ponctuation qu'elle a modifiés<sup>21</sup> en s'inspirant souvent de son prédécesseur immédiat, je vais maintenant relever les erreurs qui répètent celles que j'ai notées ci-dessus dans l'édition de Barbara Sommovigo.

2-11) p. 369, vers 75, *Tu parles irrégulièrement* : comme on l'a vu dans la remarque 1-02, l'ajout de la désinence *-s* dans *parle* rend le vers faux. Cette correction implicite a été faite par Barbara Sommovigo, p. 257 et répétée malencontreusement par Véronique Sternberg. On aurait dû conserver la graphie de l'édition de 1647, p. 95.

---

<sup>21</sup> On en trouve plus d'une cinquantaine de cas ; n'est-ce pas beaucoup pour un texte de 486 vers ?

2-12) p. 371, vers 129, *Que tu t'en ailles habilement* : l'ajout de la désinence -s dans *aille* de l'édition de 1647, p. 98 fausse le vers comme on l'a vu dans la remarque 1-05. Cette correction intempestive vient sans doute de l'édition de Barbara Sommovigo, p. 259.

2-13) p. 372, vers 153, *À cause de l'habillement* : comme on l'a vu dans la remarque 1-06, l'édition de 1647, p. 99 donne *Qu'a cause de l'habillement* et Barbara Sommovigo, p. 259, qui ignore l'usage répandu de la répétition de la conjonction *que*, a supprimée *Qu'* sans avertissement. Véronique Sternberg corrige de la même manière et n'a pas jugé nécessaire d'informer les lecteurs de son intervention. Elle aurait dû garder la leçon de son texte de base.

2-14) p. 375, vers 224, *Elle choisisse joliment* : la conjonction *Qu'* qu'on lisait dans l'édition de 1647, p. 102 a été supprimée tacitement par Barbara Sommovigo, p. 262 comme on l'a vu dans la remarque 1-08. Véronique Sternberg a adopté sa correction mais elle ne dit rien sur la leçon de son modèle ni sur la source de son inspiration.

2-15) p. 383, après le vers 434, *BEAULIEU et BEAUCHÂTEAU, ensemble* : comme on l'a vu dans la remarque 1-09, la rubrique de l'édition de 1647, p. 114 est *Tous deux* et ces deux mots sont mis avant les noms des deux personnages. Apparemment Véronique Sternberg s'inspire de l'édition de Barbara Sommovigo, p. 268 pour la modifier sans nous renseigner sur la leçon de son texte de base.

2-16) p. 384, vers 444, *Ah, Monsieur, un amendament* : la lecture de l'édition de Véronique Sternberg diffère de la leçon de l'édition de 1647, p. 115, *amandement*. Elle semble être fondée sur l'édition de Barbara Sommovigo, p. 269, qui donne *amandament* comme on l'a vu dans la remarque 1-10. Si l'on veut moderniser la graphie ancienne, on devra imprimer *amendement* et non pas *amendament*.

À côté de ces défauts<sup>22</sup> qui apparemment proviennent d'une utilisation irréfléchie de l'édition de son prédécesseur immédiat, on peut encore noter d'autres erreurs et insuffisances. En voici quelques échantillons :

2-17) p. 370, vers 108, *D'ouïr mentir si pueument* : dans ce vers, *pueument* est une forme inventée par Véronique Sternberg. L'édition de 1647, p. 96 donne *puamment* et cette graphie a été conservée par Barbara Sommovigo, p. 258. Le FEW, t. 9, p. 623b, s.v. *putescere* nous apprend que la forme *puamment* est attestée depuis 1566 et que la locution *mentir puamment* au sens de « mentir impudemment » l'est depuis 1690 chez

<sup>22</sup> Qui ne songerait pas à « la méthode des fautes communes, dite méthode de Lachmann » pour établir la communauté d'origine de manuscrits ? Voir Pascale Bourgain et Françoise Viellard, *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*, fascicule III, *Textes littéraires*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques et École nationale des chartes, 2002, p. 15.

Furetière. L'occurrence de l'*Abrégé* (1647) antedate donc le FEW, encore que les deux éditrices ne soulignent pas ce fait dans leur glossaire.

2-18) p. 373, vers 158, *Mais ? changeons de raisonnement* : le point d'interrogation après *Mais* n'était ni dans l'édition de 1647, p. 99 (où l'on trouve une virgule à sa place) ni dans celle de Barbara Sommovigo (qui n'y a mis aucun signe de ponctuation). C'est un ajout bizarre de la part de Véronique Sternberg.

2-19) p. 377, note sur le vers 267 : en commentant le mot *rengrègement* (qu'on lit *renregement* dans l'édition de 1647, p. 106), Véronique Sternberg explique de la manière suivante :

rengrènement (terme de monnaie) : correction des pièces mal frappées ; ici, évoque une réactivation du mal.

Cette explication est fautive, car il s'agit du substantif masculin *rengrègement* (ou *rengrègement*) au sens d'« aggravation (d'un mal) », que le FEW, t. 4, p. 263a, s.v. \**graviare* enregistre avec la datation « Greban<sup>23</sup> – Trévoux, 1752 ; Liv<sup>24</sup> ». Comme Charles-Louis Livet nous l'apprend dans son *Lexique* (t. 3, p. 502), le mot se lit entre autres dans *L'Avare* (1669) de Molière, V, 3. C'est Harpagon qui parle :

Rengrègement de mal ! Surcroît de désespoir ! Allons, Monsieur, faites le dû de votre Charge, et dressez-lui-moi son Procès, comme larron, et comme suborneur<sup>25</sup>.

Si Véronique Sternberg s'était rappelé ce passage ou si son prédécesseur immédiat avait enregistré le mot dans son glossaire, elle aurait peut-être évité de confondre les mots *rengrègement* et *rengrènement*.

2-20) p. 378, vers 284, *Celui qui témérement* : l'édition de 1647, p. 107 donnait *Le traître qui temerairement*. C'est Barbara Sommovigo, p. 264 qui, pour des raisons métriques, a proposé de remplacer *Le traître* par *Celui* en l'expliquant en note.

---

<sup>23</sup> L'attestation d'Arnoul Gréban (milieu du 15<sup>e</sup> siècle) se lit au vers 7212 de l'édition de référence : « Voicy rengregement de dueil » (*Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban*, Édition critique par Omer Jodogne, t. I, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1965).

<sup>24</sup> Ce sigle désigne Charles-Louis Livet, *Lexique de la langue de Molière comparée à celle des écrivains de son temps avec des commentaires de philologie historique et grammaticale*, 3 vol., Paris, 1897.

<sup>25</sup> Molière, *L'Avare*, dans *id.*, *Œuvres complètes*, Édition dirigée par Georges Forestier, t. II, Paris, Gallimard, 2010, Bibliothèque de la Pléiade, p. 67. Dans l'édition originale de 1669, p. 140 sur laquelle se fonde l'édition, le mot est écrit sans accent ; voir <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k70157n>.

Apparemment Véronique Sternberg a suivi le texte de l'édition italienne sans avoir regardé en bas de page.

2-21) *ibid.*, vers 315, *Tous deux esprits étroitement* : la leçon de l'édition de 1647, p. 108 *espris* est ici imprimée *esprits*. Véronique Sternberg a-t-elle compris le mot comme le pluriel du substantif *esprit* ? C'est une interprétation aberrante. Il s'agit plutôt de la graphie ancienne du participe passé adjectivé *épris* au sens d'« amoureux » ; il suffira de consulter les articles *éprendre (s')* et *épris* du TLF.

2-22) p. 381, vers 381, *Couvrir la Terre d'ossement[s]* : l'éditrice a ajouté la lettre *s* pour que le substantif *ossement* soit employé au pluriel. Ce faisant, elle crée pourtant un vers qui se termine en *-ments*, alors que l'*Abrégé* est écrit avec l'unique rime en *-ment*. Sans doute est-il superflu de corriger la leçon de l'édition de 1647, p. 111 *d'ossement*, car le mot est parfois utilisé au singulier au sens collectif pour signifier « ensemble d'os »<sup>26</sup>.

Comme on peut le constater, les défauts de l'édition de Véronique Sternberg ne résultent pas seulement d'une « relecture trop rapide » comme le disait un critique<sup>27</sup>. Ils viennent d'un manque de préparation et surtout d'une utilisation massive et pourtant dissimulée de la publication procurée par Barbara Sommovigo. Apparemment l'éditrice de 2009 ne voyait pas très bien comment cette façon de procéder était dangereuse. Elle aurait dû réfléchir au moins sur le fait que dans leurs éditions l'orthographe et la ponctuation étaient traités différemment.

Quant au glossaire, il enregistre sept mots de l'*Abrégé* : *cautement* (294), *connaître* (79), *dedans* (149), *dessus* (426), *forcènement* (107), *monument*<sup>28</sup> (46 ; 91), *pagnotte* (423). C'est trop peu, et les explications qui y sont données ne sont pas toujours adéquates. Par exemple, l'adverbe *cautement* n'est pas « un néol.<sup>29</sup> pour “cautuleusemen” » (p. 1212) ; c'est plutôt un archaïsme si l'on en croit le FEW 2, 547a, s.v. *cautus* qui enregistre en moyen français et français moderne *cautement* « prudemment ; par ruse » (16<sup>e</sup> siècle ; dans le 2<sup>e</sup> sens encore chez Hardy). De même, le substantif *forcènement* n'est pas un « néol. burlesque »<sup>30</sup> (p. 1218) comme le dit le glossaire ; si l'éditrice avait consulté le FEW, t. 17, p. 73a, s.v. *sinno-*, elle aurait constaté qu'au sens d'« égarement, folie », le mot est attesté depuis la fin du 12<sup>e</sup> siècle dans *le Roman*

<sup>26</sup> On cherchera avec profit la forme *ossement* dans Frantext ou Gallica. Voir aussi le TLF, s.v. *ossements*.

<sup>27</sup> Jean-Marc Civardi, compte-rendu cité, *XVII<sup>e</sup> siècle*, 66, 2014, p. 178.

<sup>28</sup> Dans le glossaire (p. 1222), il est à ranger après *montrer* et non pas avant *monter*.

<sup>29</sup> Comprendre « néologisme », quoique l'éditrice ne précise pas ce que signifient ses abréviations.

<sup>30</sup> Comprendre « néologisme burlesque ».

de Troie de Benoît de Sainte-Maure<sup>31</sup>, et qu'à l'époque moderne, on en trouve des attestations entre 1538 et 1700. Par ailleurs, il y a quatre mots pourvus d'astérisque dans le texte, c'est-à-dire qui doivent figurer dans le glossaire, mais que je n'ai pas pu y retrouver : ce sont *cagnardement* (438), *lustiquement* (467), *mugueteau* (409), *ratiocinement* (415). On peut regretter que ces mots intéressants<sup>32</sup> ne soient pas commentés dans cette édition.

Face à ces multiples imperfections qu'on découvre en lisant un seul des textes publiés, on peut se demander avec inquiétude si les autres œuvres contenues dans l'ouvrage ont reçu un meilleur traitement de la part de Véronique Sternberg. Aux recenseurs élogieux et optimistes tels que Michael Hawcroft qui qualifie ce travail d'une « monumental contribution, executed with care, scholarly precision<sup>33</sup> » ou Volker Kapp qui affirme que c'est « une édition à laquelle on pourra se fier dorénavant<sup>34</sup> », on serait tenté de poser une des questions que Louize a posées à Stefanie dans *Le Marquis ridicule* de Scarron : « Et sur quoy fondez vous pareille conjecture<sup>35</sup> ? »

\* \* \*

La troisième édition du théâtre de Scarron est due à Jonathan Carson<sup>36</sup>. Elle a été publiée en 2013 en deux volumes. Certes il donne de nombreuses précisions sur les imprimés du 17<sup>e</sup> siècle, mais il ne dit pas quels principes l'ont guidé pour établir son texte et choisir les variantes. C'est une lacune étrange. À la lecture, on a l'impression que Jonathan Carson a choisi la première édition comme base, qu'il a conservé l'orthographe tout en distinguant *i* et *j* et *u* et *v*, et qu'il a modernisé la ponctuation tout en signalant en note ses interventions. Ainsi, son édition doit être proche de celle procurée par Barbara Sommovigo et de plus, contrairement à celle-ci qui s'est abstenue d'explicitier les modifications apportées à la ponctuation, elle semble pouvoir permettre aux lecteurs de savoir comment était ponctué le texte de base. Un autre trait distinctif est

<sup>31</sup> Attestation reprise dans mon *Dictionnaire du français médiéval*, Paris, Les Belles Lettres, 2015, p. 1605a, s.v. *forsenement*.

<sup>32</sup> Ils manquent aussi au glossaire de l'édition de Barbara Sommovigo.

<sup>33</sup> Voir son compte rendu cité, *French Studies*, 65, 2011, p. 241. Il avoue du reste qu'il n'a pas pu « inspect the Sommovigo edition » (*ibid.*, p. 242). Aurait-il changé d'avis s'il l'avait fait ?

<sup>34</sup> Voir son compte rendu cité, *Papers on French Seventeenth-Century Literature*, 37, 2010, p. 475.

<sup>35</sup> Scarron, *Le Marquis ridicule ou la Comtesse faite à la haste*, Paris, Antoine de Sommerville, 1656 (disponible sur Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k84186d>), p. 2. Le passage correspond à la page 864, vers 27 de l'édition de Véronique Sternberg.

<sup>36</sup> Paul Scarron, *Théâtre complet*, Édition critique par Jonathan Carson, Genève, Droz, 2013, 1788 pages. Pour les comptes rendus, voir Sandrine Berrégar, *Revue d'histoire littéraire de la France*, 114, 2014, p. 735-737 ; Alain Riffaud, *French Studies*, 68, 2014, p. 392-393. Voir aussi Philippe Richard, « Scarron : un art poétique modulaire », dans *Acta fabula*, 15-4, 2014, consultable sur le site suivant : <http://www.fabula.org/acta/document8578.php>.

que sont imprimés les numéros de pages et les signatures des feuillets<sup>37</sup> de l'édition prise comme base et que les lecteurs peuvent facilement comparer l'édition moderne avec son modèle, ce qui n'était pas possible dans les deux autres éditions récentes.

Il est regrettable que l'éditeur n'ait pas jugé utile de confectionner un glossaire et qu'il se soit contenté de donner des explications lexicales en bas de page<sup>38</sup>. Car les lexicographes sont du coup forcés à lire l'ensemble de l'ouvrage pour étudier le vocabulaire de notre auteur. Du reste, les notes lexicales de l'éditeur sont souvent limitées à de brèves remarques du type « attesté par Littré », ce qui ne signifie pas grand-chose.

En ce qui concerne *Les Boutades du Capitan Matamore et ses comédies*, alors qu'elles sont reproduites intégralement dans l'édition de Barbara Sommovigo et celle de Véronique Sternberg, Jonathan Carson s'est borné à reprendre ce qu'il appelle « deux éléments proprement théâtraux », à savoir *La Scène de Matamore et de Bonniface Pédant* (p. 1725-1753) et *l'Abrégé de comédie ridicule de Matamore en vers burlesques & sur une mesme rime* (p. 1755-1785).

Le texte de *l'Abrégé* donné dans cette édition d'après l'imprimé de 1647 est-il « fiable<sup>39</sup> » comme le dit Alain Riffaud ? Pas tout à fait. Voici les erreurs de lecture qu'on peut relever :

3-01) p. 1759, vers 58, *Hé qui pourrait plus diablement* : puisque l'éditeur ne modernise pas l'orthographe, *pourrait* est à lire *pourroit* en suivant l'édition de 1647, p. 94.

3-02) p. 1761, vers 92, *O vieille garce d'Allemand* : *vieille* est une faute de lecture ou une correction superflue de *vielle* que porte l'édition de 1647, p. 96.

3-03) p. 1763, vers 127, *Je vous la dis succinctement* : *la* est une erreur pour le pronom neutre *le* de l'édition de 1647, p. 97.

---

<sup>37</sup> Il est vrai qu'ils sont souvent mal placés, comme le fait remarquer Alain Riffaud dans son compte rendu cite, *French Studies*, 68, 2014, p. 393.

<sup>38</sup> Il aurait pu au moins donner un index des mots expliqués comme on en trouve dans des publications de la Société des textes français modernes : voir Paul Scarron, *Don Japhet d'Arménie, comédie*, Texte établi, présenté et annoté par Robert Garapon, Paris, Didier, 1967 ; *id.*, *L'Héritier ridicule ou la Dame intéressée, comédie*, Texte établi, présenté et annoté par Roger Guichemerre, Paris, Nizet, 1983 ; *id.*, *Les Nouvelles tragi-comiques*, Édition critique publiée par Roger Guichemerre, Paris, Nizet, 1986 ; *id.*, *L'Écolier de Salamanque ou les Généreux Ennemis*, Texte établi, présenté et annoté par Roger Guichemerre, Paris, Société des textes français modernes, 2003. Ce genre d'index est présent même dans certains volumes de la Bibliothèque de la Pléiade : voir *Théâtre du XVII<sup>e</sup> siècle*, 3 vol., Textes choisis, établis, présentés et annotés par Jacques Scherer (pour le t. I), par Jacques Scherer et Jacques Truchet (pour le t. II), par Jacques Truchet et André Blanc (pour le t. III), Paris, Gallimard, 1975-1992.

<sup>39</sup> Voir Alain Riffaud, compte rendu cite, *French Studies*, 68, 2014, p. 393.

3-04) *ibid.*, vers 131, *De ce qui si cruellement* : puisque ce vers est suivi de *Vous me battez iniquement*, le pronom relatif *qui* est bizarre. L'édition de 1647, p. 98 donne *que*, qu'on doit conserver.

3-05) p. 1768, vers 209, *Que tout deux unanimement* : la leçon de 1647, p. 103 *tous deux* n'a pas besoin d'être modifiée.

3-06) p. 1770, vers 242, *Que l'on me pendit faussement* : il faut lire *pendist* (subjonctif imparfait) comme l'imprime l'édition de 1647, p. 104, et non pas *pendit* (passé simple).

3-07) p. 1771, vers 248, *Quoy donc, acariastrement* : la place de la virgule est différente de celle de l'édition de 1647, p. 105, où elle est mise après *Quoy* et non pas après *donc*. Cette modification aurait dû être signalée.

3-08) p. 1772, vers 265, *Nous assujettit roquement* : l'édition de 1647, p. 105 porte *assuiettit* avec deux *t*. Il faut donc imprimer *assujettit* et non pas *assujetit*.

3-09) p. 1774, vers 303, *Et deliberativement* : on lit *délibérativement* avec accent aigu sur le premier *e* dans l'édition de 1647, p. 107.

3-10) p. 1777, vers 362, *Ne font rien courageusement* : on aurait dû signaler que l'édition de 1647, p. 111 n'a pas de deux-points à la fin.

3-11) p. 1782, avant le vers 435, *BEAU-CHASTEAU, et BEAU-LIEU* : l'ordre des noms de ces deux personnages est inverse de celui qu'on lit dans l'édition de 1647, p. 114 : *BEAV-LIEV, & BEAV-CHASTEAV*. Pourquoi l'éditeur l'a-t-il inversé sans nous en avertir ?

Pour un texte de 486 vers octosyllabiques<sup>40</sup> ces onze erreurs ne sont-elles pas un peu trop nombreuses ? De plus, il faut remarquer que les notes infrapaginales ne sont pas toujours suffisantes. Pour ne pas les passer toutes en revue, je me borne ici à relever quelques explications fautives :

3-12) p. 1757, note sur le 30, *Beauté de qui l'agrément* : la graphie *agrément* n'est pas une « orthographe irrégulière pour la syllabation », mais une graphie ancienne ; pour s'en convaincre, il suffit de consulter la *Remarque* 413 de Vaugelas<sup>41</sup>.

3-13) p. 1759, note sur le vers 67, *Il vient Seigneurialement* : l'adverbe *seigneurialement* n'est pas un « néologisme ». Le FEW, t. 11, p. 452a, s.v. *senior* donne au mot la datation « 1528 – Larousse 1875 ». La date de 1528 correspond à un passage de l'imprimé de *Perceforest*, cité par le *Dictionnaire* de Godefroy<sup>42</sup>, t. 7, p. 360c. Dans

<sup>40</sup> Les vers ne sont pas en alexandrin comme l'éditeur le dit dans sa note sur le vers 470, p. 1784.

<sup>41</sup> Voir Vaugelas, *Remarques sur la langue française*, éditées par Zygmunt Marzys, *op. cit.*, p. 659, note 3 où l'éditeur donne plusieurs occurrences de la graphie *agrément* chez des auteurs du 17<sup>e</sup> siècle, avant et après 1647.

<sup>42</sup> Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, 10 vol., Paris, 1880-1902. Je désigne ce dictionnaire par Gdf.

ce roman médiéval, *seigneurialement* est une leçon de 1528 qui se substitue au mot *seignourieusement*<sup>43</sup> transmis dans les manuscrits.

3-14) p. 1762, note sur le vers 119 : les vers 119-120 étant liés (*Je te mettray bourellement Dedans l'aneantissement*), il ne faut pas confondre l'adverbe *bourellement* employé ici au sens de « comme le ferait un bourreau » et le substantif *bourellement* « sensation douloureuse, comparée à la torture que ferait éprouver le bourreau » que l'éditeur évoque en s'appuyant sur Littré. L'adverbe n'est pas un hapax<sup>44</sup>.

3-15) p. 1764, note sur le vers 149, *Dedans un tel criaillement* : le mot *criaillement* n'est pas un « néologisme » puisqu'il est attesté depuis 1611, Cotgrave comme nous l'apprend le TLF, s.v. *criaillement*.

3-16) p. 1770, note sur le vers 239, *O je suis devergondement* : si l'on lit ensemble les vers 239-240 (*O je suis devergondement Dans un cruel petillement*) et si l'on imprime *devergondément* en y mettant l'accent aigu, on verra que le mot n'est pas un « emploi irrégulier du substantif [*devergondement*], attesté par Littré, comme adverbe » mais un adverbe ancien *devergondément* formé sur l'adjectif *devergondé*, qui signifie « impudemment » et dont on ne connaissait jusqu'ici qu'une seule attestation de la première moitié du 14<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>.

Comme on peut le constater, les notes lexicales de Jonathan Carson sont à réviser entièrement.

\* \* \*

Bref, les trois éditions récentes du théâtre de Scarron sont loin d'être « fiables ». Rien qu'à examiner l'*Abrégé de comédie ridicule de Matamore en vers burlesques & sur une mesme rime*, on voit qu'elles ne nous offrent pas un texte sûr ni de commentaires satisfaisants. Aucun des trois ouvrages ne peut être notre livre de référence puisqu'ils nous obligent tous de nous reporter constamment à l'édition originale de 1647. Si quelqu'un nous procurait une nouvelle édition, plus soignée et mieux préparée, en réfléchissant sur les bonnes méthodes philologiques<sup>46</sup> et

<sup>43</sup> Voir *Perceforest, Troisième partie*, Édition critique par Gilles Roussineau, t. II, Genève, Droz, 1991, p. 96, lignes 1326-1327 : « Ce dit, il rentra en son paradis tant seignourieusement que c'estoit riche chose a veoir. »

<sup>44</sup> Voir les *Mémoires de Condé ou Recueil pour servir à l'Histoire de France contenant ce qui s'est passé de plus mémorable dans ce Royaume, sous les Règnes de François II & de Charles IV*, t. 3, Amsterdam, 1740, p. 307 : « noz freres bourellement massacrez & tuez par eux ».

<sup>45</sup> Exemple de la *Légende dorée* de Jean de Vignay (vers 1335) relevé par Gdf, t. 2, p. 678c et repris dans le *Dictionnaire du Moyen Français* (consultable sur : <http://www.atilf.fr/dmf/>), s.v. *desvergondeement*.

<sup>46</sup> Il aurait intérêt à consulter les remarques critiques de Frédéric Duval, « Les éditions de textes du XVII<sup>e</sup> siècle », dans David Trotter (éd.), *Manuel de la philologie de l'édition*, Berlin, De Gruyter, 2015, p. 369-393. Le site de l'École nationale des chartes propose également d'utiles « Conseils pour l'édition

lexicographiques<sup>47</sup> et en tirant profit des qualités et défauts de ces publications du 21<sup>e</sup> siècle sans oublier celles du siècle dernier, il rendrait un réel service à tous ceux qui voudraient travailler sérieusement sur les pièces de théâtre scarroniennes.

Mais il ne devrait jamais se précipiter. Car « l'étude préalable de la langue est nécessaire » comme le disait Pierre Larthomas<sup>48</sup> il y a un demi-siècle, « faute de quoi » on risquerait de donner dans des pièges. Les échantillons que j'ai évoqués dans cet article auront montré que son conseil reste valable mais qu'il est trop souvent négligé<sup>49</sup>. Le futur éditeur devrait méditer également sur « Les dix commandements du glossariste » de Kurt Baldinger. Pour ceux qui ne les ont pas appris par cœur, rappelons-les :

1. Méfiez-vous de l'édition, y inclus de la vôtre. Une bonne édition est la condition sine qua non. Vérifiez si nécessaire et si possible.
2. Méfiez-vous du sens. En principe, il n'y a que de faux amis dans un texte d'une époque du passé. Il est indispensable de les mettre à l'épreuve.
3. Méfiez-vous du premier mouvement – il n'est pas toujours le bon.
4. Méfiez-vous de votre sentiment linguistique (*Sprachgefühl*), à moins que vous ne soyez né à l'époque de votre texte.
5. Méfiez-vous d'une interprétation 'synchronique' : une perspective historique est indispensable (aidez-vous vous-même et le FEW vous aidera).
6. Méfiez-vous de votre interprétation avant d'avoir examiné toutes les interprétations possibles.

---

des textes de l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) » de Bernard Barbiche (conseils disponibles sur : [http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/edition\\_epoque\\_moderne/edition\\_des\\_textes](http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/edition_epoque_moderne/edition_des_textes)).

<sup>47</sup> Le *Manuel de la philologie de l'édition* de David Trotter, *op. cit.*, contient deux chapitres indispensables : Frankwalt Möhren, « L'art du glossaire d'édition », p. 397-437 et Gilles Roques, « Défense et illustration du compte rendu scientifique », p. 438-463.

<sup>48</sup> Voir Pierre Larthomas, « Les différents niveaux de langue d'après le *Supplément au Dictionnaire Critique* de Féraud », dans Michèle Duchet et Michel Launay, *Entretiens sur « Le Neveu de Rameau »*, Paris, Nizet, 1967, p. 273-286 (la citation est à la page 273).

<sup>49</sup> Et il n'est pas difficile de citer d'autres bévues. Quand par exemple Barbara Sommovigo, p. 717 (avec note) et Véronique Sternberg, p. 972 (sans nous en avertir) corrigent le vers 124 de *La fausse apparence* de Scarron, I, 2 (Paris, Guillaume de Luyne, 1663, p. 6 ; disponible sur le site Gallica : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k73882h>) : « Vous avez dû chez moy choisir votre demeure » en « Vous auriez dû chez moy choisir votre demeure » (c'est moi qui souligne) d'après l'édition de 1879, elles ignorent que pour le verbe *devoir*, au lieu du conditionnel passé on employait souvent aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles l'imparfait, le passé composé et le plus-que-parfait ; voir Maurice Grevisse et André Goosse, *op. cit.*, § 890, b, Historique. Quant à Nathalie Fournier, *op. cit.*, § 384, elle considère l'emploi du passé composé *a pu, a dû* à la place du conditionnel passé *aurait pu, aurait dû* comme « un pur trait d'idiolècte racinien ». Dans l'œuvre posthume de Scarron, Dom Louis aurait-il parlé racinien ? Pourtant notre auteur est mort en 1660, avant qu'en 1664 soit représentée la première pièce de Racine, *La Thébaïde*...

7. Méfiez-vous des glossaires qui ne font pas de renvois au texte (ils se dérobent à la vérification).

8. Méfiez-vous des glossaires qui prétendent aider tout simplement la lecture (sans perspective historique ils contiennent fatalement des erreurs).

9. Méfiez-vous du FEW – comme de tous les autres manuels – bien qu’il soit indispensable.

10. Méfiez-vous de vous-même : vous n’échapperez pas aux fautes, bien qu’elles soient plus rares que celles des autres<sup>50</sup>.

Ces commandements seront utiles non seulement à l’éventuel éditeur de Scarron mais à tous les éditeurs de textes. Il va sans dire qu’ils seront dignes d’être affichés dans le bureau de tous les directeurs de collections ayant pour tâche de veiller sur le travail que leur soumettent les autres, à moins que leur rôle ne soit un simple ornement destiné à séduire, comme un miroir aux alouettes, les lecteurs ignorants et crédules.

---

<sup>50</sup> Kurt Baldinger, « Splendeurs et misères des glossaires (À propos de nouvelles recherches rabelaisiennes) », article de 1988 repris dans *id.*, *Études autour de Rabelais*, Genève, Droz, 1990, p. 19-39 (la citation vient des pages 38-39).